

Moncé en Belin le 11 novembre 2015.

Cérémonie du 97<sup>i</sup>èm anniversaire de l'armistice de 11 Novembre 1918,

Hommage à tous les morts pour la France...

En Août 1914, de jeunes hommes quittaient leurs femmes, leur enfants, leurs familles... Ils portaient tous la fleur au Fusil pensant rentrés très vite dans leurs foyers. Le coût humain exorbitant des premiers combats (230 000 morts lors de la bataille de la Marne) et le manque de préparation de notre armée, ébranle la confiance de nos vaillants soldats. Les généraux sont convaincus, pour envisager la victoire finale, il est important d'entretenir le moral des troupes. Les officiers supérieurs veillent à la qualité des rations, elles doivent être de qualité et en quantité suffisantes.

Mais une bonne soupe chaude ne suffit pas, recevoir ou donner des nouvelles aux familles, est essentiel pour le moral des hommes. L'état-major en est conscient... tout sera fait pour que les poilus gardent le contact avec l'arrière et dans l'autre sens, pour que les familles soient rassurées et soutiennent les mobilisés.

C'est alors, que nombres de soldats griffonnent plusieurs lettres par jour et reçoivent en retour des réponses accompagnées de colis destinées à améliorer l'ordinaire. Le courrier doit suivre, dans les tranchées, la lettre reste le seul lien du soldat avec sa famille... Trouver les destinataires sur un front de 600km de long, allant de la mer du Nord à la frontière Suisse est un casse-tête monumental. Pendant toute la guerre, des millions de lettres et 80 000 colis seront acheminés quotidiennement.

Je vais vous lire à présent 3 lettres

- La 1<sup>ie</sup>re lettre à l'origine incertaine... témoigne de la dureté des combats, des conditions de vie, de la distribution du courrier
- les 2 suivantes proviennent des aïeux de la famille Boussion que je remercie pour ce prêt.
- Une lettre évoque la barbarie des officiers = les fusillés pour l'exemple, l'autre évoque les annonces d'un décès à ces proches....

Gardons en mémoire que la paix est Fragile, et qu'il incombe à chacun de la préserver.

Pour honorer notre devoir de mémoire envers ceux qui par leur engagement, par leurs actes...ont combattu pour notre liberté, je vous demande d'observer un minute de silence.

Didier Péan, Maire de Moncé en Belin